

Lecture et seniors

Guide pratique à l'usage des bibliothécaires

2010

Sommaire

Personnes âgées vivant en établissement p 5

- Les questions préalables.
- Les actions à proposer
- Les moyens
- Calendrier
- Communication
- Evaluation

Personnes âgées vivant à domicile p 9

- Les questions préalables
- Les actions à proposer
- Les moyens
- Calendrier
- Communication
- Evaluation

« Le mot vieillesse commence par vie, prendre conscience de cela doit avoir un impact important sur le regard porté sur cette phase de la vie, pour tout un chacun, jeune ou vieux.

Si nous subissons l'action du temps, le vieillissement peut être vu aussi comme l'évolution d'un être dans le temps.

Nous nous construisons sans cesse, nous pouvons à chaque âge découvrir, entretenir nos connaissances, nos liens, notre plaisir.

La lecture est source de tout cela, source de joie, d'échanges, de partages possibles, de travail de la mémoire... et quel plaisir sensuel de toucher le papier, de le sentir... ou d'entendre des voix généreuses lire à notre place. »

Dr Betend, médecin gériatre.

**Dans la Drôme, les plus de 65 ans représentent 17% de la population.
Ils ne représentent que 7 % des usagers des médiathèques.
Quelles actions envisager pour que la lecture puisse faire partie de leur quotidien ?**

Ce guide pratique est un outil destiné aux équipes des bibliothèques qui souhaitent mettre en place une action destinée aux personnes âgées, sans apporter de réponses toutes faites, mais en faisant émerger les aspects et questions à prendre en compte.

A chaque bibliothèque, ensuite, de trouver les réponses, les formules et les solutions qui dépendent des personnes impliquées, du contexte local, des partenaires, etc...

Ce type d'action ne peut pas être mis en place par la bibliothèque seule : il s'agit de créer un partenariat avec un service municipal, un établissement, une association travaillant au quotidien avec les personnes âgées. Ce partenaire aura la connaissance et l'expérience du travail auprès des personnes âgées et la bibliothèque apportera sa compétence et ses connaissances du livre et de la lecture.



© T. Trial

- Personnes âgées vivant en établissement

Questions et actions préalables

- **Se demander** quelles sont les raisons pour lesquelles la bibliothèque souhaite mettre en place une action en direction des personnes âgées. S'agit-il d'une démarche personnelle d'une personne de l'équipe ? d'une demande de la mairie ?
- **Déterminer les objectifs** de la bibliothèque : ce projet, même s'il est porté par une personne de l'équipe, doit être intégré dans l'activité de la bibliothèque comme un réel projet collectif. Il est préférable d'être au moins trois personnes impliquées, afin de pouvoir intervenir à deux pour les animations et d'avoir une personne disponible pour pallier une absence.
- **Identifier l'établissement** concerné, sa tutelle, son fonctionnement et l'interlocuteur de la bibliothèque.
- **Demander le projet de l'établissement** : il s'agit d'un document donnant les orientations destinées à améliorer la qualité de vie des résidents.
- **Rédiger un projet**, même court, présentant la bibliothèque, ses objectifs dans cette action et ce qu'elle propose. Ce projet servira de base de discussion avec l'établissement.
- **Repérer, identifier** d'autres éventuels partenaires.
- **Rencontrer la direction** de l'établissement avec un projet précis et écrit. Mettre en regard les attentes, objectifs et contraintes de la bibliothèque et de l'établissement ; ne pas sous estimer les détails pratiques.
- **Rencontrer si possible le personnel**, l'adhésion de celui-ci facilitera le partenariat et permettra que les interventions de la bibliothèque soient relayées au quotidien.
- **Formaliser le partenariat** par une convention (la Médiathèque départementale de la Drôme propose un modèle adapté) ou un autre type de document qui sera signé par le partenaire et la tutelle de la bibliothèque.

Actions proposées

Le détail des actions proposées devra figurer dans la convention.

- **Prêt de livres** à l'établissement ou directement aux résidents : la bibliothèque fait-elle le prêt aux résidents lors de ses visites ? Une personne de l'établissement assure-t-elle des permanences régulières auprès des résidents ? ou bien un résident ? Nombre de livres prêtés ? durée de prêt ?

Ne pas limiter l'offre aux livres du terroir, penser à d'autres types de romans, par exemple les policiers. Penser aux documentaires et aux revues qui touchent tous les domaines de la connaissance et représentent ainsi un lien important avec le monde contemporain. Proposer des bandes dessinées...

Ne pas négliger le problème du poids des livres, de leur format et de la grosseur des caractères.

Penser aussi aux supports audio (disques compacts, MP3...), soit musicaux, soit de textes lus (textes littéraires, émission de radio, documentaires, théâtre radiophonique...).



© F. Crignon

- **Séances de lecture à voix haute**

Réfléchir à la périodicité, la durée, le nombre de participants : toujours les mêmes ? uniquement les personnes motivées ? ou un groupe plus large ? Penser au lieu, au matériel nécessaire (table, lampe...).

Qui informe et va chercher les résidents ? Quel membre du personnel assiste à la séance ? (présence indispensable pour s'occuper des personnes qui ont besoin de sortir ou pour gérer divers problèmes).

Prévoir des intermèdes musicaux ? des échanges ? un débat ? un goûter ?

Dans les séances de lecture à voix haute, on peut inclure la lecture du journal favorisant un lien social.

- **Écriture** : il peut être proposé aux personnes d'écrire par le biais d'ateliers ou de jeux d'écriture. S'agit-il de séances complémentaires aux séances de lectures ? ou s'y substituant ? Qui anime ? Quelles compétences ou formation cela nécessite-il ? Quelle valorisation ensuite des textes ?

- **Présentation de livres**

A envisager en alternance avec les séances de lecture ? ou avant et après chaque séance de lecture ? Combien de livres présentés ? Quel type de livres ? Les livres lourds pourront être présentés sur une table pour pouvoir être consultés facilement.

- **Accueil des personnes âgées à la bibliothèque :**

Cela implique bien sûr que les conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite soient remplies.

Réfléchir à la périodicité, à la durée, au type d'animations proposées, à la participation ou non de l'ensemble de l'équipe de la bibliothèque.

Proposer plutôt un accueil spécifique afin d'être disponible pour les personnes. Organiser une visite de la bibliothèque, une présentation de l'équipe et de manière simple, l'ensemble de l'offre de la bibliothèque. Par la suite, certaines pourront venir pendant les plages d'ouverture au public de façon à favoriser les relations entre les générations.

Moyens

Lister les moyens disponibles pour mener à bien cette action : nombre de personnes pouvant s'investir et leurs disponibilités, collections, budget. Il est possible, dès le départ, d'envisager l'évolution des besoins dans le temps.

Calendrier

Prévoir un calendrier avec des échéances, afin de planifier les interventions dans le temps et de permettre l'implication progressive de l'équipe de la bibliothèque.

Par exemple, il est possible de commencer uniquement par des séances de lecture et envisager le prêt ultérieurement.

Communication

- **Définir qui informe** les résidents, qui rédige et met en page les affiches
- **A l'extérieur** : faire passer l'information dans le bulletin municipal, la presse écrite. Penser aussi aux clubs du 3^e âge qui peuvent relayer cette information, aux associations travaillant auprès des personnes âgées. Penser à informer aussi les lecteurs habituels de la bibliothèque.

- **Auprès du personnel de l'établissement** : il est important que le personnel soit associé à une action d'animation au sein de l'établissement et qu'il y trouve sa place (il peut être associé au prêt de livres, participer aux séances de lecture).
- **Auprès des familles** : voir quel est le lieu d'affichage le plus approprié et le plus consulté dans l'établissement.
- **Au conseil de la vie sociale** : il s'agit d'une instance consultative composée de résidents, de leur famille et du personnel ; elle peut apporter un soutien, se mobiliser pour aider les actions envisagées.

Evaluation

- **Prévoir un bilan annuel** (définir qui en aura l'initiative avec l'établissement).
- Prévoir **des rencontres fréquentes** avec l'établissement, surtout au début, de manière à échanger sur le déroulement de l'action, sur les relations avec les personnes âgées.
- Ne pas hésiter à **faire part des difficultés** rencontrées et à réviser les objectifs si nécessaire.



© T. Trial

Personnes âgées vivant à domicile

Questions préalables

- **Se demander** quelles sont les raisons pour lesquelles la bibliothèque souhaite mettre en place une action en direction des personnes âgées. S'agit-il d'une démarche personnelle d'un membre de l'équipe ? d'une demande de la mairie ?
- **Déterminer les objectifs** de la bibliothèque : ce projet, même s'il est porté par une personne de l'équipe, doit être intégré dans l'activité de la bibliothèque comme un réel projet collectif. Il est préférable d'être au moins trois personnes impliquées, afin de pouvoir intervenir à deux pour les animations et d'avoir une personne disponible pour pallier une absence.
- **Identifier le partenaire le plus pertinent** par rapport au projet et au contexte, sa tutelle, son fonctionnement et l'interlocuteur de la bibliothèque (Centre Communal d'Action Sociale, Aide à Domicile en Milieu Rural, association d'aide à domicile, club du 3^e âge...)
- **Rédiger un projet**, même court, présentant la bibliothèque, ses objectifs dans cette action et ce qu'elle propose. Ce projet servira de base de discussion avec le partenaire.
- **Rencontrer le partenaire** avec un projet précis et écrit. Mettre en regard ses attentes, objectifs et contraintes avec ceux de la bibliothèque. Ne pas sous estimer les détails pratiques.
- **Rencontrer** si possible les personnes qui interviennent au domicile de la personne âgée pour se présenter et présenter le projet.
- **Formaliser le partenariat** par une convention (la Médiathèque départementale de la Drôme propose un modèle adapté) ou un autre type de document qui sera signé par le partenaire et la tutelle de la bibliothèque.

Actions à proposer

Le détail des actions proposées devra figurer dans la convention. Le plus souvent, ce dont la personne âgée a véritablement besoin, c'est de temps pour échanger, discuter, rompre l'isolement. Il s'agit donc moins d'une action de portage de livres que d'une bibliothèque à domicile pour laquelle il est indispensable de bien prendre en compte le temps nécessaire à ces échanges.

- **Prêt de livres** : est-ce exclusivement l'équipe de la bibliothèque qui fait le prêt ? ou peut-il être fait par une personne intervenant régulièrement au domicile de la personne ?
Combien de livres prêtés ? pour quelle durée ?

Ne pas limiter l'offre aux livres du terroir, penser à d'autres types de romans, par exemple les policiers. Penser aux documentaires et aux revues qui touchent tous les domaines de la connaissance et représentent ainsi un lien important avec le monde contemporain. Proposer des bandes dessinées...

Ne pas négliger le problème du poids des livres, de leur format, de la grosseur des caractères qui peuvent être un réel obstacle.

Penser aussi aux supports audio (disques compacts, MP3...), soit musicaux, soit de textes lus (textes littéraires, émission de radio, documentaires, théâtre radiophonique...).

- **Lecture à voix haute** : il est délicat de faire de la lecture à haute voix de roman ou autre texte littéraire au domicile d'une personne, de manière individuelle ; par contre, il peut être très apprécié de lire le journal à une personne déficiente visuelle.
- **Présentation de livres** : Il est possible de présenter de nouveaux livres parmi lesquels la personne âgée pourra choisir. Penser à présenter de beaux livres, livres de photos, livres d'art, à feuilleter ensemble. Réfléchir au nombre et type de livres à présenter.
- **Accueil des personnes âgées à la bibliothèque** : envisager des moments de rencontre à la bibliothèque entre les personnes âgées vivant à domicile, si les conditions de transport et d'accessibilité sont remplies. Certains services d'aides à domicile communaux ou privés acceptent de transporter les personnes âgées.
Déterminer la périodicité, la durée de la séance, le type d'animation proposée, la participation de l'ensemble ou d'une partie de l'équipe de la bibliothèque.
Proposer plutôt un accueil spécifique afin d'être disponible pour les personnes. Par la suite, certaines pourront venir pendant les plages d'ouverture au public de façon à favoriser les relations entre les générations . Organiser une visite de la bibliothèque, une présentation de l'équipe et, de manière simple, l'ensemble de l'offre de la bibliothèque.

Communication

- **Sur la commune** : faire passer l'information dans le bulletin municipal, la presse écrite ; penser aux clubs du 3^e âge qui peuvent relayer cette information aux associations travaillant auprès des personnes âgées. Penser à informer aussi les lecteurs habituels de la bibliothèque.
- **Auprès du personnel d'aide à domicile** : il est important que les personnes intervenant quotidiennement au domicile des personnes âgées soient associées à cette action (ou du moins informées) car elles pourront en discuter lors de leurs visites.

Evaluation

- **Prévoir un bilan annuel** avec la structure partenaire (déterminer qui en aura l'initiative).
- **Prévoir des rencontres fréquentes** avec la partenaire, surtout au début, de manière à échanger sur le déroulement de l'action et sur les éventuelles difficultés rencontrées.



© F. Crignon

Remerciements à Savoie-biblio pour la réalisation du guide « Lecture et personnes âgées » dont la Médiathèque départementale de la Drôme s'est largement inspiré.